



# BILAN EMPLOI-FORMATION HANDICAP 2009

## EN LIMOUSIN

## SOMMAIRE

1)	Infrastructures, communication, mobilité : un maillage territorial satisfaisant répondant partiellement aux problématiques des publics handicapés	p.2
2)	Politiques d'aménagement et de développement local	p.2
3)	Démographie : une population qui croît grâce aux migrations	p.3-4
4)	Environnement économique et social	p.4-5
5)	Emploi : l'emploi salarié en baisse en Limousin	p.5-12
6)	Caractéristiques du public handicapé en emploi et en recherche d'insertion professionnelle en Limousin	p.12-14
7)	Chômage : augmentation de la demande d'emploi même pour les travailleurs handicapés	p.14-17
8)	L'accès aux mesures	p.18-21
9)	Taux d'entrée des bénéficiaires de l'obligation d'emploi en formation qui reste à améliorer	p.21-28
10)	Accompagnement et reprise d'emploi	p.29-30
11)	Schéma d'ensemble des conventions visant à renforcer les politiques d'emploi en faveur des personnes handicapées en Limousin	p.31
12)	Glossaire	p.32

## **1) Infrastructures, communication, mobilité : un maillage territorial satisfaisant répondant partiellement aux problématiques des publics handicapés**

### ***L'infrastructure routière***

Au niveau des infrastructures routières, la région dispose de deux axes autoroutiers (A20 et A89). L'A20 va de Paris à Toulouse, traverse le département de la Haute-Vienne et de la Corrèze. L'A89 quant à elle se trouve sur l'axe Bordeaux – Lyon et traverse le département de la Corrèze. Ces infrastructures s'appuient sur des routes nationales qui desservent les principaux bassins de vie.

### ***L'infrastructure ferroviaire***

Au niveau ferroviaire, le T.G.V Limousin – Centre – Europe expérimental mis en place par le Conseil Régional en fin d'année 2007, assure une liaison quotidienne vers Paris et Lille depuis les trois départements du Limousin. Il dessert les gares de Limoges, Brive et La Souterraine et relie Roissy et l'Eurostar. Les liaisons transversales vers Lyon et Bordeaux ne sont pas nombreuses et sont peu rapides.

Le réseau ferroviaire local dessert une majorité de bassins de vie. Plusieurs lignes sont mises à la disposition des voyageurs. Elles ne proposent pas vraiment de souplesse de déplacements aux usagers du fait du nombre et des horaires.

En effet, pour les salariés, pour les demandeurs d'emplois et en particulier pour les travailleurs handicapés, il n'est pas aisé d'accéder à ces services.

Néanmoins, il est intéressant de pointer des initiatives locales initiées par les collectivités locales concernant la mise en place de véhicules adaptés aux personnes handicapées ou par l'organisation de transports à la demande.

Le réseau de transport collectif est en réalité faible et difficile à organiser, compte tenu de la forte dispersion de la population. La fréquentation ne permet pas forcément d'envisager son développement pour des questions de rentabilité.

Cette réalité pose la problématique de la mobilité propre au milieu rural qui caractérise la région Limousin.

## **2) Politiques d'aménagement et de développement local**

Il est important de faire état des différentes structurations en termes d'aménagement et de développement local, car le volet emploi – formation doit s'articuler dans ces contextes territoriaux propres.

### ***Communautés de communes (CC)***

Ces collectivités sont en phase de prendre de plus en plus d'importance du fait de leurs compétences clés en terme d'aménagement et de développement. L'ensemble du territoire régional est couvert par des communautés de communes.

### ***Les départements sont également inscrits presque en totalité dans les démarches de «Pays »***

Ces Pays correspondent à des bassins de vie. Ils développent, à travers une Charte de Pays, des projets de développement local sur leur territoire.

Dans le cadre de cette démarche, des actions, peu nombreuses, ont été inscrites notamment sur le volet emploi – formation.

### ***Les pôles d'excellence rurale (PER)***

Ces pôles ont pour vocation de développer et de faire connaître les savoirs faire des territoires et par conséquent de développer des emplois.

***Schéma Régional de Développement Economique (SRDE), Contrat de Projet Etat/Région (CPER) et programmation des fonds structurels européens***

Le Conseil régional s'est doté en 2005 d'un SRDE. En effet, la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a ouvert la possibilité aux Conseils régionaux d'élaborer un Schéma Régional de Développement Economique (SRDE).

Une des priorités est le développement de l'économie pour favoriser l'emploi et la cohésion sociale. A ce titre, le Conseil régional prend en considération dans l'octroi de ses aides, les publics les plus fragiles dont les travailleurs handicapés et accompagne les projets sur le volet de l'économie sociale et solidaire.

Ainsi, également en 2007 et pour une période de 7 ans, ont été signés le Contrat de Projet Etat/Région (CPER) et les Programmes Opérationnels du Programme « Compétitivité régionale et Emploi ». Il convient de noter que le Fonds Social Européen (FSE) accompagne des projets spécifiques dédiés aux personnes en situation de handicap.

***Une économie qui s'appuie sur des pôles de compétitivité***

Les pôles de compétitivité viennent d'apporter des perspectives nouvelles de développement. 67 pôles ont été sélectionnés en France. Le Limousin en pilote deux, de dimension inter-régionale : ELOPSYS et le Pôle européen de la céramique.

Au-delà de ces pôles, le Limousin développe des stratégies dans les secteurs de l'eau et de l'environnement, des TIC et du webdesign, ou encore de la forêt et du bois.

***Réforme du service public de l'emploi et expérimentations***

Il convient aussi de prendre en considération les évolutions en cours relatives aux politiques publiques, au Service Public de l'Emploi notamment la fusion entre l'ANPE et l'Assédic, les expérimentations telle celle du RSA, expérimentées en Creuse pour les bénéficiaires de l'API.

**3) Démographie : une population qui croît grâce aux migrations**

***La population de la région Limousin représente 1,15 % de la population française***

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la population du Limousin est estimée à **740 000 personnes**, soit **1,15%** de la population française. On constate qu'en 10 ans, elle a augmenté de 30 000 habitants (+4,5%) pour revenir à celle qu'elle avait il y a 25 ans.

***Le Limousin est une région qui attire de nouvelles populations***

Sa progression annuelle est de 0,25%, en deçà toutefois de celle de la France métropolitaine (0,6%).

Le Limousin enregistre toutefois un solde naturel négatif, soit un déficit des naissances sur les décès. Ainsi, la croissance démographique de la région résulte-t-elle de son attractivité migratoire. Contrairement aux régions du Nord et de l'Est de la France, le Limousin compense son déficit naturel par des arrivées de population supérieures aux départs. C'est la Haute-Vienne qui attire le plus de migrants. C'est d'ailleurs le seul département qui affiche un solde positif.

Ces populations sont constituées principalement de couples avec des enfants et de jeunes retraités.

***Le Limousin est la région la plus âgée de France***

Les personnes de 60 ans ou plus représentent plus du quart de la population limousine, soit 7 points de plus que la moyenne métropolitaine. En Creuse, le tiers de la population est âgé de 60 ans ou plus.

***Le paradoxe du Limousin concernant sa population jeune***

La région accuse un déficit migratoire chez les jeunes âgés de 20 à 29 ans, seule classe d'âge déficitaire.

Si 16 000 jeunes recensés en 2006 sont arrivés d'une autre région au cours des 5 années précédentes, 17 000 ont quitté le Limousin pour aller vivre ailleurs.

Ainsi, il semble que les jeunes qui partent occupent plus souvent un emploi que les jeunes qui arrivent. Ces derniers, sont plus fréquemment des étudiants que les autres jeunes.

Au niveau de la qualification on note que les jeunes ingénieurs et cadres sont 2 fois plus nombreux à partir qu'à arriver.

Nos jeunes partent essentiellement en région Ile de France et Midi Pyrénées, alors que ceux qui arrivent viennent essentiellement de l'Auvergne, Nord Pas-de-Calais ou Aquitaine

Le Limousin compte environ 22 000 étudiants dont 14 000 à l'Université de Limoges, 12% sont des étudiants étrangers et 38% proviennent d'autres académies.

L'Université offre des formations spécialisées s'appuyant en grande partie sur les pôles de recherche dans les domaines de l'eau, de l'environnement et de l'urbanisme, des professions du sport, de la santé, des matériaux céramiques et des technologies de l'information et de la communication.

Trois écoles d'ingénieurs relevant du secteur public forment des spécialistes en Limousin :

- l'ENSIL (eau et environnement),
- l'ENSCI (céramique, verre et liants hydrauliques),
- l'ENSA (art et design).

Et 3Il Limoges, initiée par la CCI de Limoges, forme des Ingénieurs en informatique.

#### **4) Environnement économique et social (sources INSEE Limousin)**

L'année 2009 se caractérise par un ralentissement généralisé de l'économie amorcé en 2008. Les chiffres d'affaires sont en baisse, en particulier dans les industries de biens intermédiaires, les exportations sont en net repli et la rentabilité se dégrade. La contraction de l'emploi industriel n'affecte plus seulement les intérimaires mais aussi le personnel sous contrat. Comme en 2008, l'agroalimentaire est moins touché par la crise économique et connaît une baisse limitée de son activité.

Dans le Limousin, comme dans les autres régions, le ralentissement généralisé de l'économie affecte le secteur industriel. Dès le début de 2009, les estimations des chefs d'entreprise font apparaître une activité en net retrait. Malgré une fin d'année mieux orientée, la conjoncture industrielle s'inscrit en repli.

En 2009, le recul de l'activité amorcé en 2008 se poursuit. Les chiffres d'affaires diminuent de 9,8% en moyenne mais une amélioration se dessine dans les derniers mois de l'année.

Les biens intermédiaires sont les plus touchés avec une baisse de près de 11% du chiffre d'affaires dans ce secteur. La baisse est légèrement plus modérée pour les biens de consommation, l'industrie automobile et les biens d'équipement. L'agro alimentaire connaît un ralentissement plus limité (-2,6%).

Les exportations sont en net repli dans tous les secteurs sauf dans les industries agroalimentaires où elles connaissent encore une progression.

La légère reprise en matière d'investissements agroalimentaires (+2,4%) cache des divergences notables selon les branches d'activité. Quelques entreprises agroalimentaires mettent en place des programmes importants décidés en 2008, et compensent ainsi la baisse de l'investissement enregistrée dans les autres secteurs.

#### ***Deux pôles structurants***

En dehors des agglomérations de Limoges, de Brive-la-Gaillarde et de leur couronne, 43 bassins de vie s'appuyant sur des bourgs et petites villes structurent l'espace Limousin.

Il s'agit de territoires homogènes à l'intérieur desquels les habitants accèdent à l'essentiel des commerces et services, et où beaucoup d'entre eux exercent leur emploi.

La population moyenne des 43 bassins est de 9 600 habitants, chiffre nettement inférieur à la moyenne nationale : 12 200 habitants. Ils sont pourtant plus étendus : 359 kilomètres carrés en moyenne, contre 247 pour l'ensemble de la métropole.

***Une densité de population faible (43 habitants/km<sup>2</sup> contre 113 en France)***

Le territoire rural Limousin a une densité de population particulièrement faible. Il est constitué d'un maillage de bourgs et petites villes (pôles) peu denses et ceux-ci ont, de ce fait, un large périmètre d'attraction.

***Une population répartie de façon inégale sur le territoire régional***

En effet, la moitié de la population se situe sur le département de la Haute-Vienne et un tiers sur le département de la Corrèze.

***Des conditions de vie moins favorables qu'en France***

46% des foyers fiscaux ne sont pas imposés contre 40% en France. Ils sont 52% en Creuse, ce qui les place juste devant le Cantal et la Haute-Corse.

Le Limousin se caractérise par des salaires et des traitements liés au travail qui sont les moins élevés de France.

***Un limousin sur huit vit sous le seuil de pauvreté***

12,9% des limousins vivent sous le seuil de pauvreté. La Haute-Vienne et la Corrèze se situent autour de la moyenne nationale, tandis que le taux de pauvreté en Creuse est sensiblement plus élevé (17,6%). Beaucoup plus rurale qu'urbaine, la pauvreté est moins intense en Limousin : en effet, le niveau de vie de la population pauvre n'est pas très éloigné du seuil. Les enfants, les familles monoparentales, les personnes âgées et les personnes seules constituent les populations les plus fragiles.

***Le revenu de solidarité couvre un habitant sur 20***

En 2009, environ 16 800 foyers bénéficient du RSA versé par les caisses d'allocation familiales couvrant 36 300 personnes (soit 1 habitant sur 20).

En Creuse et Corrèze, la moitié des bénéficiaires relèvent du « RSA activité » qui vient compléter des revenus de travail. En Limousin c'est 42%, alors qu'en France ce chiffre est de 34%.

Bien que la population Limousine soit plus âgée en moyenne, le profil des bénéficiaires du RSA dans la région est le même qu'au niveau national. Près d'un sur trois est âgé de 30 à 39 ans, et la moitié entre 25 et 39 ans.

***Un fort taux de bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH)***

En 2008, le Limousin se caractérise par un pourcentage de bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé supérieur à celui de la métropole (23,8 bénéficiaires pour 1000 personnes de plus de 20 ans contre 16,9 en France) et ceci de façon homogène sur les trois départements. Le nombre d'allocataires s'élève à 13 895, soit 1,8% du poids national.

***Zoom sur l'allocation de parent isolé***

Concernant les bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API), le Limousin se trouve en deçà de la moyenne nationale avec 10,9/1000 bénéficiaires contre 12,8 en France. La Creuse et la Haute-Vienne sont les deux départements où les bénéficiaires sont les plus nombreux.

***Les bénéficiaires de l'ASS en Limousin représente un 1% du poids national***

Concernant les bénéficiaires de l'Allocation Spécifique de Solidarité, leur nombre s'élève à 3 455 pour la région Limousin, soit un poids de 1,07% du national.

**5) Emploi : l'emploi salarié en baisse en Limousin**

**Au regard des éléments de l'INSEE;**

### **Baisse de l'emploi salarié total (secteur marchand et non marchand)**

L'emploi salarié total hors agriculture à fin 2009 selon l'INSEE est estimé à environ **248 000** salariés (secteur marchand et non marchand) pour la région Limousin dont plus de 150 000 dans le secteur marchand non agricole.

### **L'emploi salarié secteur marchand représente environ 60% de l'emploi total.**

La région Limousin représente 0,92% de l'emploi salarié secteur marchand hors agriculture de la France, alors qu'elle représente 1,15% au niveau de sa population.

Si en 2007 d'après l'INSEE, l'emploi régional avait progressé (évolution de +1,4% de l'emploi salarié dans le secteur marchand non agricole), ce n'est pas le cas pour les années 2008 et 2009.

L'année 2008 s'est caractérisée par une perte d'emploi moins importante qu'initialement prévu par l'INSEE (-0,7% contre -1,2%).

Néanmoins l'année 2009 montre que cette baisse sera effectivement plus importante (-2,2%) et peut s'expliquer par le décalage de l'entrée au chômage des salariés du fait des mesures alternatives mises en place par l'Etat (ex : formations etc).

En effet, l'INSEE dans son rapport annuel 2009 avance le chiffre de 151 410 salariés soit une perte de 3470 emplois pour cette année. Cette diminution d'effectifs est à ajouter à ceux de 2008 qui prévoyaient une baisse de 1 930 emplois alors que celle-ci a été moins marquée (-1 000).

Au total sur la période 2008/2009, ce sont environ **4 500 emplois dans le secteur marchand** qui ont disparus.

Cette évolution est, en proportion, similaire à celle constatée au niveau national.

### **Regain de l'intérim en 2009 qui représente plus de 3% de l'emploi salarié secteur marchand**

Le nombre d'EQTP intérimaire s'élève à environ 5 000 soit une augmentation d'environ +5,4% par rapport à 2008.

### **Le poids de la Haute- Vienne toujours prépondérante**

La répartition de ces effectifs est la suivante :

	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>87</b>
<b>Emploi secteur marchand hors agriculture</b>	34,6%	12,1%	53,3%

### **Au regard des éléments de Pôle Emploi**

Les éléments de contexte sont similaires avec ceux de l'INSEE avec **une perte de 4 400 emplois** salariés en deux ans (2008 et 2009) soit -2,80%. Néanmoins ces chiffres sont supérieurs à ceux enregistrés au niveau national dont la baisse est limitée à -0,48%.

Les derniers chiffres connus de Pôle Emploi (concernant les employeurs assujettis à l'assurance chômage) indiquent que le Limousin après une année de recul en 2008 de l'emploi salarié concernant les employeurs affiliés à l'assurance chômage contre pour la France poursuit cette trajectoire avec une baisse de -1,24% (contre -1,5%) au niveau France. Ces chiffres montrent que malgré une année morose notre tissu économique résiste mieux qu'au niveau national cette année.

### *Une évolution contrastée en fonction des départements sur l'emploi salariés secteur marchand*

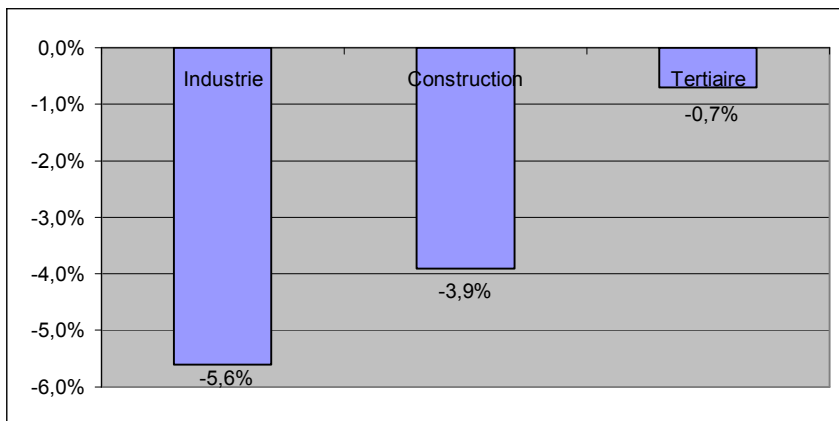
Le département de la Haute-Vienne est celui qui a perdu le plus d'emploi sur un an avec 1 322 salariés soit -1,6%.

La Corrèze perd, quant à elle perd 424 salariés (-0,8%). La Creuse perd 161 salariés, soit une baisse de -0,83% par rapport à 2008.

### **Baisse du nombre d'établissement moins fort en Limousin qu'en France**

Si en France le nombre d'établissements a baissé de -0,40% entre 2008 et 2009, la région Limousin quant à elle baisse de façon moins significative avec -0,1%.

### *Une baisse qui touche tous les secteurs d'activités en 2009*

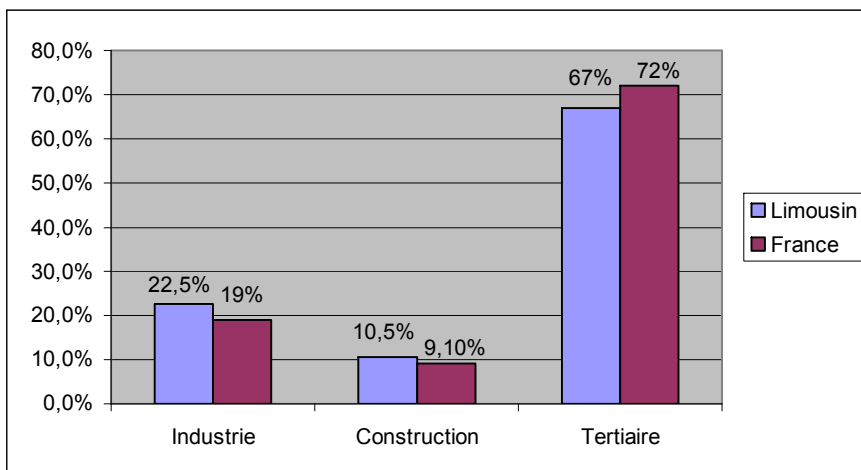


(Sources : Pôle emploi)

Cette baisse de l'emploi salarié est inférieure à celle enregistrée au niveau national.

### *L'emploi salarié Limousin représente 0,92% du national*

### *Une répartition des secteurs d'activités qui diffère de la France*



(Sources : Pôle emploi)

	Limousin	France
industrie	22,5%	19%
construction	10,5%	9,1%
tertiaire	67%	72%

- Dans l'industrie, on constate un recul important des effectifs et ceci de façon plus forte qu'en 2007.

Dans l'industrie des biens alimentaires, l'ensemble des secteurs est touché ainsi que pour les secteurs de l'électricité et de l'électronique. Ces derniers sont touchés par les diminutions de l'emploi salarié dans des entreprises phares de la région que sont Legrand, Photonis, Madranges notamment.

- Le secteur de la construction qui a connu de 2000 à 2007 une augmentation de son emploi salarié connaît pour la deuxième année consécutive un recul de ses effectifs et ceci dans les trois départements représentant 2 200 personnes en 2 ans.
- Concernant les secteurs du commerce, on constate une perte d'environ 600 emplois sur les années 2008 et 2009
- Concernant le secteur du tertiaire (hors activités extra territoriales) les effectifs salariés augmentent essentiellement au profit des services aux particuliers.
- 32 000 salariés relevant du secteur de l'artisanat et du bâtiment en Limousin, soit environ 22% de l'emploi salarié secteur marchand hors agriculture.

<b>19</b>	<b>23</b>	<b>87</b>
39,4%	16%	44,6%

- Le nombre d'entreprise employant un salarié et plus du secteur marchand hors agriculture décroît entre 2008 et 2007 de -1,55% en Limousin. Leur nombre est de 17 726 contre 18 008 en 2007.
- Les entreprises de l'artisanat et des métiers
  - 13 910 entreprises enregistrées et 6 954 ont un salarié et plus.

<b>19</b>	<b>23</b>	<b>87</b>
40%	18%	42%

Poids par département des entreprises artisanales de un salarié et plus.

(Sources : INSEE)

- Répartition des entreprises avec un salarié et plus par activité en Limousin

<b>Bâtiment</b>	<b>Transport</b>	<b>Alimentation</b>	<b>Prestation</b>
33,9%	28,2%	20,1%	17,7%

(Sources : INSEE)

- 256 entreprises ont plus de 20 salariés et représentent 1,8% de l'ensemble des entreprises

<b>19</b>	<b>23</b>	<b>87</b>
1,8%	2,3%	1,7%

(Sources : INSEE)

### ***Les bénéficiaires de la loi dans les entreprises privées en 2009 (Limousin)***

Si globalement, la décreue de l'emploi salarié est constatée en région Limousin, on constate que la population de salariés handicapés est moins affectée.

En effet, le flux d'entrée au chômage du tout public a augmenté de +5% entre 2008 et 2009, alors que pour le public handicapé, il a régressé de -2,5%.

Ces chiffres montrent qu'à contrario de la tendance générale, le public handicapé est moins concerné par les licenciements.

Néanmoins, comme pour l'ensemble des publics, les flux de sortie du chômage sont en diminution entre 2008 et 2009 (tout public : -1,5%, public handicapé : -6,6%).

➤ L'emploi des personnes handicapées augmente dans les entreprises

L'exploitation de la Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés par la DIRECCTE n'étant pas terminée concernant les éléments 2009, les chiffres énoncés ci-dessous concernent l'année antérieure.

En 2008, les entreprises assujetties à l'obligation d'emploi ont recruté 230 nouveaux bénéficiaires contre 236 en 2007 : 123 nouvelles embauches en Haute-Vienne, 20 en Creuse et 87 en Corrèze.

L'analyse des résultats produits par les Cap emploi montre que 528 personnes ont été recrutées dans le secteur privé.

➤ Le temps partiel (caractéristique concernant l'emploi des personnes handicapées)  
40% des contrats conclus en 2008 dans le secteur privé sont des contrats à temps partiels.

➤ 49% des entreprises assujetties à l'obligation d'emploi respectent la loi

Le Limousin compte environ 1300 entreprises de 20 salariés et plus dont environ 300 qui ne sont pas soumises à l'obligation d'emploi. Ces dernières ont en effet trois ans pour se mettre en conformité avec la loi.

Fin 2008, 991 entreprises étaient assujetties contre 983 fin 2007 soit une stabilisation du nombre d'entreprises. Pour rappel en 2005, leur nombre s'élevait à 861. Ce chiffre inférieur à celui de 2006 et 2007 trouvent son explication du fait de l'impact de la loi 2005 qui a réintégré les entreprises avec des ECAP (Evaluation des Compétences et Acquis Professionnels).

Les 991 entreprises assujetties emploient 75 501 salariés dont 2 678 bénéficiaires de la loi de 2005. A contrario du nombre d'entreprises qui se stabilisent, les effectifs salariés quant à eux augmentent de +3% (2144) sur un an ainsi que le nombre de salariés bénéficiaires de la loi qui augmente de +8% (+198 personnes). Ce dernier chiffre prouve que les recrutements de bénéficiaires de la loi sont supérieurs aux sorties dans les entreprises assujetties.

➤ La répartition départementale

	19	23	87
<b>Entreprises assujetties</b>	344	128	519
<b>Effectif salarié total</b>	23 864	6 985	44 652
<b>Nombre des bénéficiaires de la loi</b>	843	256	1 579

(Sources : DIRECCTE)

➤ 52% des entreprises assujetties à l'obligation d'emploi sont contributantes à l'AGEFIPH

La région compte 479 entreprises contributantes contre 505 en 2007 dont 52% se situent sur le département de la Haute-Vienne. Ce chiffre est en diminution sur 1 an de -5,7% (-29 entreprises).

➤ 24,5% des entreprises assujetties sont à quota 0 TH

Le nombre d'entreprises assujetties à l'obligation d'emploi et n'ayant aucun bénéficiaire de la loi s'élève à 243 contre 269 en 2007 (-26), soit une diminution de -11% sur 1 an.

➤ 10% des entreprises assujetties étaient concernées par la sur contribution de 1500 fois le SMIC

96 entreprises étaient identifiées à quota 0 travailleur handicapé et sans recours à la sous traitance en 2006, 2007, 2008 et risquaient de payer une sur contribution à l'Agefiph dès lors qu'elles ne mettaient pas une action positive durant l'année. L'identification de ces entreprises cibles a permis de mobiliser l'ensemble des acteurs dans le cadre d'un plan partagé durant l'année 2009. Le résultat montre que 71 entreprises ont mis une action soit

75% avant la fin de l'année 2009 et que sur les 14 restantes, 6 d'entre elles n'ont pas mises d'actions positives durant le 1er semestre 2010.

➤ Les caractéristiques des salariés bénéficiaires de la loi

La part des hommes bénéficiaires de la loi dans les entreprises assujetties s'élève à 66%. Ce chiffre est identique à celui de la demande d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Sur les 2 678 salariés bénéficiaires de la loi :

- 1,49% ont moins de 25 ans
- 38,31% ont plus de 50 ans
- 92% sont en CDI

➤ Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi au regard de l'emploi en 2009

Ce chiffre est toujours difficile à mentionner dès lors qu'une personne qui est inscrite à Pôle Emploi ne précise pas toujours sa reprise d'emploi. Néanmoins, nous pouvons constater que sur le public suivi par l'opérateur spécialisé Cap Emploi qui suit environ 40% du public BOE (inscrit dans l'année), 924 contrats ont été signés sur l'année. Pour rappel en 2008, 907 contrats avaient été signés dans le réseau Cap Emploi.

Cette stabilisation est due notamment à la mobilisation des contrats aidés dans le secteur non marchand qui a progressé entre 2008 et 2009 de 234 contrats au détriment du secteur marchand qui est impacté plus lourdement par la crise que nous traversons.

➤ Le milieu protégé et adapté

Les Entreprises Adaptées

Le Limousin compte 25 Entreprises Adaptées (EA) qui disposent de 257 aides aux postes au bénéfice de travailleurs handicapés. Malheureusement le taux de réalisation au 31 décembre 2009 étant inférieur au prévisionnel, l'enveloppe 2010 a été revue à la baisse avec l'octroi de 239 aides aux postes.

On compte 11 établissements en Corrèze, 12 en Haute-Vienne et 2 en Creuse. L'année 2009 a vu la création d'une structure en Creuse et une en Haute-Vienne. Celles-ci permettent un rééquilibrage entre les départements au niveau du nombre de structure (Haute-Vienne : 48% ; Corrèze : 44% et Creuse : 8%).

La Corrèze représente 65% des effectifs, la Haute-Vienne 30% et la Creuse 5%.

	19	23	87
Nombre de postes	166,5	15	75,5

(Sources : DIRECCTE)

Les EA proposent des activités diversifiées qui se répartissent ainsi qu'il suit :

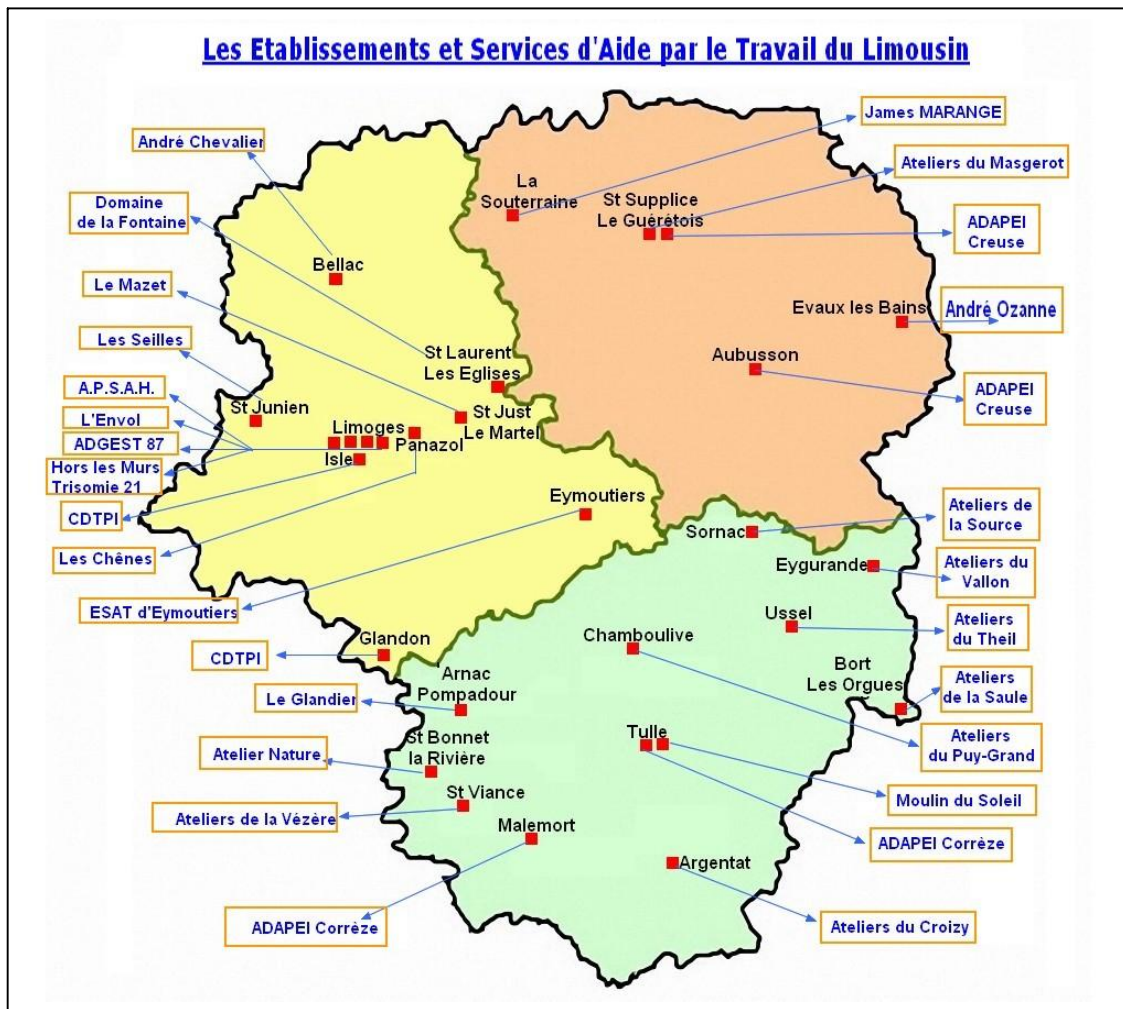
Activités	Poids des activités
Sous-traitance	26,6%
Espaces verts et horticulture	25,33%
Blanchisserie	13,82%
Prestations ménagères	8,65%
Travail du bois	6%
Métiers du bâtiment	7,66%
Elevage	5,16%
Autres activités	8,7%

(Sources : DIRECCTE)



Les Etablissements et Services d'Aide par le Travail

Le Limousin compte 30 établissements et services d'aide par le travail (ESAT) avec 1 800 travailleurs handicapés.



**6) Caractéristiques du public handicapé en emploi ou en recherche d'insertion professionnelle en Limousin**

Les différentes études conduites au niveau national caractérisent la problématique des personnes handicapées.

En fonction de la catégorie socioprofessionnelle, des différences notables apparaissent quant à la fréquence du handicap, sa nature et ses conséquences sociales. Les problèmes chroniques de santé touchent près d'un ouvrier sur trois, plus d'un agriculteur, artisan, commerçant ou employé sur quatre et environ un cadre sur cinq.

Ces problèmes entraînent plus fréquemment des limitations au travail pour les ouvriers (58% contre 33% chez les cadres) et sont plus fréquemment attribués à des accidents ou maladies liés à leur profession.

Les personnes handicapées en âge de travailler sont moins souvent en emploi que les personnes valides : 55% de celles qui déclarent un problème de santé ou un handicap et 37% de celles qui bénéficient d'une reconnaissance administrative travaillent effectivement, contre 62% pour l'ensemble des 15-64 ans.

La population handicapée est plus âgée : quatre personnes qui déclarent un handicap sur dix ont 50 ans ou plus contre un quart de la population générale, or le taux d'emploi des 50 ans ou plus (55%) est inférieur au taux d'emploi général (62%).

Elle est également moins diplômée, autre facteur qui amplifie les différences d'accès à l'emploi par rapport aux personnes valides. Si l'on tient compte du fait que l'âge, le sexe, le diplôme et la zone d'habitation contribuent à expliquer la probabilité d'être en emploi, avoir un problème de santé de longue durée ou un handicap diminue de moitié les chances relatives de travailler, « toutes choses égales par ailleurs ».

La déclaration d'une limitation par rapport à l'emploi est encore plus pénalisante, de même que le fait d'avoir un handicap officiellement reconnu.

Il semble donc que, malgré la politique d'incitation à l'embauche des travailleurs handicapés, les difficultés d'accès à l'emploi restent importantes pour les personnes handicapées présentes sur le marché du travail.

En Limousin le taux de reprise d'emploi dans les motifs de sortie de Pôle emploi ne représente que 20,6% pour les travailleurs handicapés (21% en France alors qu'il représente plus de 23% pour l'ensemble des publics).

La reconnaissance administrative elle-même, qui devrait être un atout pour l'accès à certains emplois répondant à l'obligation légale dans les établissements privés et administrations, est loin de garantir l'accès à l'emploi des personnes handicapées qui souhaitent travailler et sont reconnues aptes à le faire. De surcroît, les demandes déposées dans les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) sont toujours importantes. En effet, celles-ci gèrent tout ce qui concerne la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) et l'ORP (Orientation Professionnelle).

### ***La Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)***

En 2009, 4 282 demandes de RQTH ont été déposées dans les 3 départements contre 3 247 en 2008 et 3 500 en 2007. En Creuse : 676. En Corrèze : 1206. En Haute-Vienne : 2400. Ces chiffres sont en augmentation sur les trois départements et peuvent s'expliquer par le fait que pour toute demande d'AAH la question de la RQTH soit traitée.

Répartition par département des RQTH :

<b>19</b>	<b>23</b>	<b>87</b>
28%	16%	56%

(Sources : MDPH)

### ***L'Orientation Professionnelle***

En 2009, 2 649 demandes d'ORP ont été enregistrées contre 2 327 en 2008 soit une augmentation de + 14%. Le nombre de décisions s'élevait à 450 en Creuse, 749 en Corrèze et 1 450 en Haute-Vienne. Ce chiffre est lui aussi en augmentation par rapport à 2008 et peut s'expliquer là aussi par la nécessité de traiter la question de l'ORP dès lors qu'une demande de RQTH est déposée.

### ***Les caractéristiques du public handicapé en recherche d'insertion professionnelle en Limousin***

- 30% ont un niveau Vbis et VI en cat.A ;
- + de 40% % sont chômeurs de longue durée en cat.A ;
- + de 32% ont plus de 50 ans en cat.A ;
- + de 20% sont bénéficiaires de l'AAH en cat. A B, C.

Ces chiffres sont identiques à ceux de la métropole.

Les freins à l'insertion professionnelle de ce public exprimés par les acteurs en charge de l'accompagnement concernent plusieurs points :

- l'inadéquation entre le projet professionnel envisagé et le marché de l'emploi au regard des restrictions médicales ;
- l'absence de mobilité du public rendant difficile la mise en place de son parcours ;
- la non appropriation pour les publics orientés en ESAT des décisions de la CDAPH ;
- une articulation entre les différents acteurs à rendre plus efficace ;
- des problématiques périphériques importants avec notamment des pathologies psychiques.

### ***Les caractéristiques du public handicapé dans les entreprises soumises à l'obligation d'emploi***

Plus de 40% des publics handicapés ont plus de 50 ans.

Répartition par département :

<b>19</b>	<b>23</b>	<b>87</b>
37%	44%	42%

(Sources : UT DIRECCTE)

### **7) Chômage : augmentation de la demande d'emploi même pour les travailleurs handicapés**

#### **7-1) La demande d'emploi**

##### ***Un taux de chômage un des plus bas de France qui masque une augmentation du chômage***

La diminution de l'emploi régional a conduit à une augmentation du nombre de chômeurs en 2009. Le taux de chômage en Limousin, en fin d'année 2009, dépasse le palier des 8% (8,1%) et demeure néanmoins le plus faible des régions françaises avec la Bretagne et l'Ile de France. Les jeunes demandeurs d'emploi et les chômeurs de longue durée ont été affectés par cette hausse. Dans la région, la part des hommes et des femmes dans le chômage tend à se rapprocher.

##### ***Une augmentation de la demande d'emploi handicapé moins marquée que la demande d'emploi totale***

Les tensions déjà constatées sur le marché du travail depuis l'été 2008 se sont aggravées en 2009. Le nombre de demandeurs d'emploi a encore nettement augmenté en Limousin, en particulier au premier semestre, tandis que les offres d'emploi continuent de baisser. Les hommes, les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée sont plus touchés que la moyenne.

Conséquence des fortes destructions d'emploi enregistrées depuis le quatrième trimestre 2008, la demande d'emploi a nettement augmenté en 2009.

Au 31 décembre 2009, 39 316 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et tenus de faire une recherche active d'emploi cherchaient un travail, soit 16% de plus qu'un an plus tôt (catégories A, B, et C corrigées des variations saisonnières), dont 3 360 bénéficiaires de l'obligation d'emploi, soit 11% sur 1 an.

	<b>Evolution 2009/2008</b>
<b>DEFM totale cat.A</b>	+16,76%
<b>DEFM BOE cat.A</b>	+13,55%

	<b>Evolution 2009/2008</b>
<b>DEFM totale cat.A, B, C</b>	+16,12%
<b>DEFM BOE cat.A, B, C</b>	+11,18%

La crise économique ayant touché principalement des secteurs où l'emploi est plutôt masculin (construction, industrie), le nombre de demandeurs d'emploi a donc augmenté plus vite chez les hommes que chez les femmes en 2009.

Néanmoins, le flux des entrées au chômage des BOE est en retrait en 2009 par rapport à 2008 (-2,5%), alors que pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, les flux d'entrées au chômage ont progressé de +5% sur la même période.

Depuis février 2009, conformément aux recommandations du rapport du CNIS sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi, les statistiques sur les demandeurs d'emploi diffusées par la DARES et Pôle emploi

sont diffusées selon de nouveaux regroupements (A, B, C, D et E) et non plus selon les seules catégories (1 à 8) des fichiers de Pôle emploi.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois écoulé) ;
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures).

### ***Des disparités entre les départements***

Le département de la Corrèze est celui qui a connu la plus grosse hausse sur 1 an devant la Haute-Vienne et la Creuse.

	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>87</b>
<b>DEFM TH CatA</b>	+20%	+7,2%	+12,4%
<b>DEFM TH Cat.ABC</b>	+13,8%	+4%	+12,8%

(Sources : DIRECCTE)

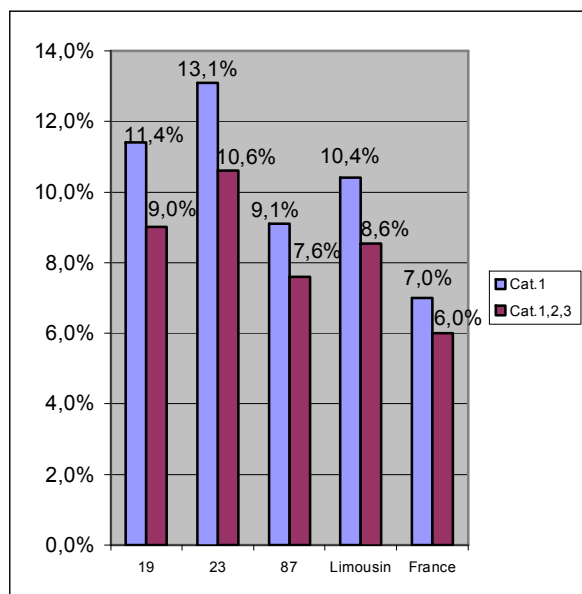
### ***Répartition Homme/Femme***

La part dans la demande d'emploi des hommes par rapport aux femmes tend à se rapprocher. Concernant le public handicapé, on note que la part des hommes est plus importante (66% contre 33% pour les femmes).

### ***Chômage de longue durée***

La part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) dans le chômage de longue durée (chômeurs depuis un an et plus) a longtemps été sensiblement inférieure en Limousin par rapport au niveau français. Celui-ci est le demeure mais reste à un niveau élevé (47,6%).

### ***Poids de la DEFM des BOE/DEFM totale***



Le poids de la DEFM BOE est plus important dans la région qu'en France.

La région Limousin est avec l'Auvergne la région où le poids de la demande d'emploi des BOE dans la demande d'emploi totale est le plus important et ceci depuis 3 ans, notamment en Creuse.

*La répartition de la demande d'emploi BOE cat A dans les départements*

	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>87</b>
<b>Cat.1,2,3</b>	31%	21%	48%

**7-2) L'offre d'emploi**

Si les demandes d'emploi ont encore augmenté en 2009, les offres ont continué à diminuer (-10% par rapport à 2008), en particulier au premier semestre. Signe des difficultés et de l'attentisme des entreprises, ce sont surtout les offres d'emploi les plus stables qui se sont taries (-20% pour les CDI ou CDD de plus de 6 mois). La contraction du nombre d'offres d'emploi a été la plus forte en Haute-Vienne (-27%), département limousin dont le tissu productif a été le plus atteint par la crise.

les 15 + grosses demandes TH	DEFM cat ABC		Offres			
<b>Corrèze</b>	TH	Ens,	A	B	C	Total
11122-Agt service collectiv	87	585	49	197	14	260
11112-Intervenant a domicile	52	727	76	127	13	216
41113-Jardinier espaces verts	43	235	37	111	4	152
11211-Nettoyeur locaux/surfac	41	247	64	144	475	683
12112-Agent d'accueil	39	139	16	60	2	78
11111-Employe menage domicile	36	211	22	21	32	75
12121-Agt admini d'entreprise	35	206	37	100	5	142
11113-Interv aupres enfants	33	447	24	28	5	57
43311-Agt stock/repart march	32	304	91	169	47	307
43113-Conducteur-livreur	30	174	58	49	24	131
43312-Agt manip/deplacmt char	26	278	19	137	16	172
45412-Agt main fin/contr/cond	26	312	151	109	39	299
12131-Secretair bureaut polyv	25	298	32	51	5	88
11221-Agt gardienn/entretien	23	42	8	20	0	28
43114-Cond tran march (route)	21	183	71	102	7	180
<b>Total général</b>	<b>1 060</b>	<b>11 762</b>	<b>4 068</b>	<b>5 067</b>	<b>3 196</b>	<b>12 331</b>
<b>Creuse</b>						
41113-Jardinier espaces verts	67	269	32	116	2	150
11122-Agt service collectiv	60	455	74	147	11	232
11112-Intervenant a domicile	30	480	29	125	13	167
12121-Agt admini d'entreprise	28	108	8	28	0	36
11111-Employe menage domicile	26	175	21	9	5	35
11211-Nettoyeur locaux/surfac	26	138	33	47	11	91
12112-Agent d'accueil	24	72	6	19	10	35
44341-Polymaintenicien	24	92	11	25	1	37
43311-Agt stock/repart march	23	134	7	50	8	65
43113-Conducteur-livreur	17	95	11	15	0	26
11113-Interv aupres enfants	14	286	25	20	0	45
41131-Polyculteur-eleveur	13	83	18	19	1	38
11221-Agt gardienn/entretien	12	22	1	1	1	3
12131-Secretair bureaut polyv	12	167	10	25	0	35
12132-Secretair bureaut spec	12	163	24	22	2	48
<b>Total général</b>	<b>690</b>	<b>6 487</b>	<b>1 368</b>	<b>1 908</b>	<b>489</b>	<b>3 765</b>
<b>Haute-Vienne</b>						
41113-Jardinier espaces verts	84	390	27	392	336	755
12121-Agt admini d'entreprise	76	391	50	178	14	242
11122-Agt service collectiv	75	778	80	418	6	504
11112-Intervenant a domicile	68	1202	115	480	7	602
43311-Agt stock/repart march	57	590	44	127	107	278
12112-Agent d'accueil	56	231	27	80	15	122
11211-Nettoyeur locaux/surfac	55	649	80	297	192	569
12131-Secretair bureaut polyv	47	506	75	76	6	157
43312-Agt manip/deplacmt char	43	482	17	68	4	89
11113-Interv aupres enfants	42	838	162	68	4	234
43113-Conducteur-livreur	41	312	60	50	15	125
11221-Agt gardienn/entretien	40	84	26	4	0	30
11111-Employe menage domicile	30	463	47	31	312	390
45412-Agt main fin/contr/cond	28	255	43	43	3	89
11222-Agt secur/surveillance	27	179	60	24	4	88
<b>Total général</b>	<b>1 610</b>	<b>21 067</b>	<b>5 161</b>	<b>7 179</b>	<b>2 692</b>	<b>15 032</b>

(Sources : DIRECCTE)

## 8) Accès aux mesures pour l'emploi

Dans un contexte économique difficile, l'année 2009 se caractérise par le maintien d'un volume important de contrats aidés, en lien avec la mise en place du plan de relance et par la poursuite des efforts d'accompagnement des jeunes en difficulté.

En 2009, plus de 12 000 personnes ont bénéficié des divers dispositifs de la politique de l'emploi gérés par l'Etat contre près de 10 600 l'année précédente. Malgré une conjoncture dégradée, les contrats en alternance se maintiennent et le volume des emplois aidés progresse tant dans le secteur marchand que dans le secteur non marchand. Parallèlement, les efforts menés pour l'insertion professionnelle des BOE en difficulté se poursuivent.

Stabilité des contrats en alternance et forte hausse des emplois aidés :

Mesures et dispositifs	2007	2008	2009	Evolution 2008-2009
<b>Formation en alternance</b>	<b>3863</b>	<b>3694</b>	<b>3613</b>	<b>-2%</b>
Contrat d'apprentissage secteur privé et public	2573	2529	2639	+4%
Contrat de professionnalisation	1290	1165	974	-16%
<b>Emplois aidés du secteur marchand</b>	<b>1607</b>	<b>662</b>	<b>1243</b>	<b>+88%</b>
Contrat jeune en entreprise	920			
Contrat initiative emploi	355	348	1012	+191%
Contrat d'insertion / Revenu Minimum d'Activité	155	212	159	-25%
Contrat d'insertion / Revenu Minimum d'Activité	177	102	72	-29%
<b>Emplois aidés du secteur non marchand</b>	<b>4686</b>	<b>3870</b>	<b>4793</b>	<b>+24%</b>
Nouveaux Services Emplois Jeunes	42	22		
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	2804	2002	3293	+64%
Contrat d'Avenir	1840	1846	1500	-19%
<b>Accompagnement des jeunes en difficulté</b>	<b>2789</b>	<b>2379</b>	<b>2547</b>	<b>+7%</b>
Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale	2789	2379	2547	+7%
Ensemble des entrées annuelles	12 945	10605	12196	+15%

Flux annuels d'entrées en mesures et en formation au titre de la politique de l'emploi en Limousin, en nombre (*Sources : DIRECCTE Limousin*)

### ***L'alternance reste stable***

Avec 3 613 contrats, l'apprentissage se stabilise avec environ 2 600 nouveaux contrats annuels alors que les contrats de professionnalisation diminue de - 16,40%.

### ***Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation concernant les bénéficiaires de l'obligation d'emploi entrés en 2009 en Limousin***

En préambule, il est nécessaire de rappeler la difficulté d'identifier les bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans les contrats en alternance.

Depuis septembre 2008, le nouveau CERFA permet l'identification des publics handicapés mais ce champ reste le plus souvent non renseigné lors de l'élaboration du contrat.

Les éléments transmis ci-dessous proviennent des éléments recueillis par les assistants du PRITH (sources : actions APAJH et CSFA) pour l'apprentissage.

- **Contrats d'apprentissage**

Pour rappel, 2 639 contrats d'apprentissage ont été enregistrés en 2009 en Limousin dont seulement 22 pour des jeunes TH (soit 0,8% du nombre total de contrat).

➤ **Nombre de contrats d'apprentissage enregistré**

<b>19</b>	<b>23</b>	<b>87</b>	<b>Limousin</b>
5	4	13	22

(Sources : Agefiph/DIRECCTE/APAJH)

➤ **Lieux de formation en centre**

CFA Moulin Rabaud	5
CSFA	4
CFA Pagnol	2
CFA Les Vaseix	3
CFA Ahun	4
CCI Guéret	1
CFA Jean Monnet	2

(Sources : APAJH)

➤ **Etablissements de provenance des jeunes**

IME	10
SEGPA	7
UPI	5

(Sources : APAJH)

- **Contrats de professionnalisation**

974 contrats de professionnalisation ont été enregistrés en 2009 et dont seulement 11 pour des TH (soit 1,1%)

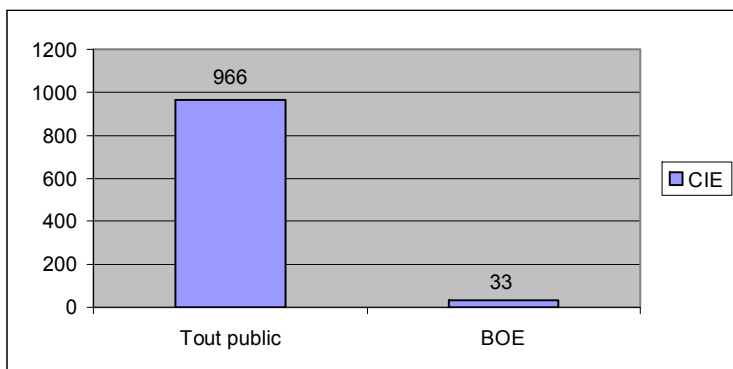
<b>19</b>	<b>23</b>	<b>87</b>	<b>Limousin</b>
2	1	8	11

***L'emploi aidé progresse dans le secteur marchand et non marchand***

En dehors des contrats en alternance, l'aide de l'Etat a permis la conclusion d'environ 1 500 contrats de plus par rapport à 2008 (soit environ 6 000 contrats contre 4 500 en 2008) dans le secteur marchand et non marchand. Cette augmentation est constatée sur les deux secteurs avec une augmentation de + 88% dans le secteur marchand et + 24% dans le secteur non marchand.

Le taux d'accès des travailleurs handicapés dans l'ensemble des mesures reste à un niveau élevé autour de 14%.

**Les contrats aidés mis en place par l'Etat pour le secteur marchand**

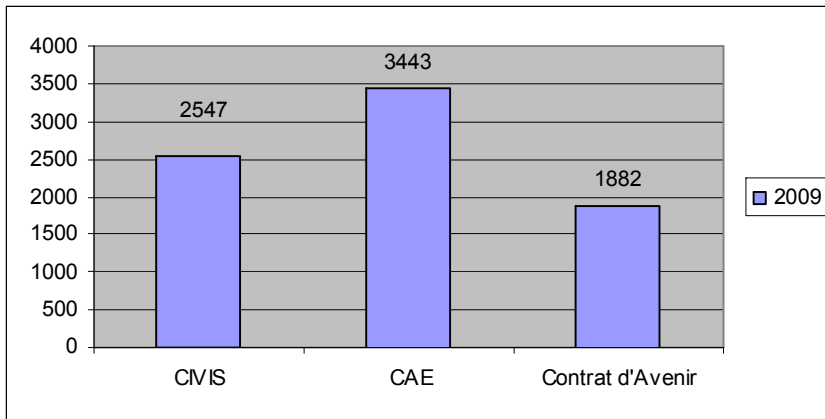


(Sources : DIRECCTE)

Si le taux d'accès des BOE à la mesure est de 3,4%, ceci s'explique par la mobilisation d'une mesure similaire initiée par l'Agefiph (Prime Initiative Emploi) qui a permis la conclusion de 155 contrats.

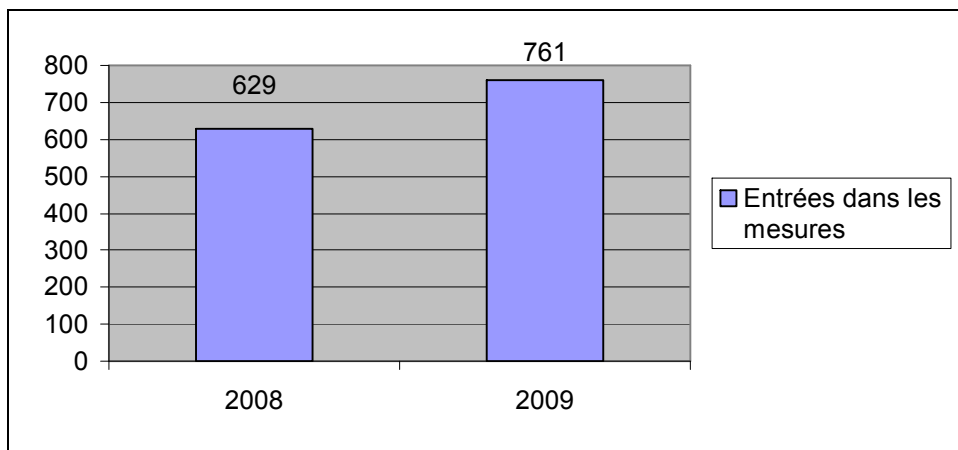
### Les contrats aidés mis en place par l'Etat pour le secteur non marchand

L'augmentation du nombre de contrat aidé dans le secteur marchand en 2009 a bénéficié aux BOE car le taux d'accès dans ces mesures est supérieur à leur poids dans la demande d'emploi totale en région Limousin.



(Sources : DIRECCTE)

Evolution sur 2 ans du nombre de contrats signés au bénéfice d'un BOE



(Sources DIRECCTE)

Au regard de ces chiffres, le nombre BOE ayant bénéficié de ces mesures est en augmentation par rapport à 2008 et le poids des BOE dans l'ensemble des mesures reste stable à hauteur de 13,6%. A ceci, il convient de rajouter des mesures spécifiques à destination des publics handicapés.

### L'aide à l'emploi : lourdeur du handicap

Cette aide instruite par les UT DIRECCTE et financée par l'Agefiph qui vise à compenser le manque de productivité des salariés sur leurs postes de travail malgré tous les aménagements possibles a permis à 123 employeurs d'en bénéficier (soit deux fois plus qu'en 2008).

Depuis le lancement de ce dispositif, 394 personnes en emploi ouvrent droit à cette aide.

Une majorité des employeurs sont des entreprises de moins – 20 salariés (80%).

19	23	87
76	22	25

(Sources : UT DIRECCTE)

Le constat reste une faible mobilisation de celle-ci notamment sur le département de la Haute-Vienne.

### *La prime initiative emploi*

Cette prime mise en place en septembre 2007 a pris son envol en 2008 et a continué à être mobilisée avec 155 bénéficiaires contre 97 en 2008 et explique la faible part des BOE dans les CIE.

Elle s'inscrit dans le cadre d'une politique concertée avec l'Etat, en venant en substitution du CIE pour les travailleurs handicapés et en permettant la mobilisation des aides Agefiph qui se cumulent avec les dispositifs de droit commun.

### *Autres primes mises en œuvre par l'Agefiph*

	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>87</b>	<b>Limousin</b>
<b>Prime à l'insertion</b>	55	28	98	181
<b>Contrat professionnalisation jeune</b>	1	1	2	4
<b>Contrat professionnalisation adulte</b>	1	0	6	7
<b>Contrat apprentissage</b>	5	4	13	22
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>33</b>	<b>119</b>	<b>214</b>
<b>%</b>	<b>29%</b>	<b>15,5%</b>	<b>55,5%</b>	<b>100%</b>

(Sources : Agefiph)

A noter une régression de l'ensemble des primes aux contrats accordé par l'Agefiph en 2009 par rapport à 2008 (- 10%) qui s'explique par les difficultés rencontrées par le secteur marchand durant cette année.

### **9) Taux d'entrée des bénéficiaires de l'obligation d'emploi en formation qui reste à améliorer**

Dans un contexte économique difficile, la formation reste une alternative dans l'attente d'une reprise de l'emploi.

Dans le cadre de la convention cadre Etat/Région/Agefiph signée pour la période 2007 – 2009, il avait été convenu une augmentation de 5% du nombre d'entrées en formation de bénéficiaires par an au regard des chiffres 2006.

L'analyse des résultats montre que sur cette période de référence le taux d'entrée des BOE a augmenté de 14,15% par rapport aux chiffres de 2006. Cette augmentation a été réalisée essentiellement en 2007.

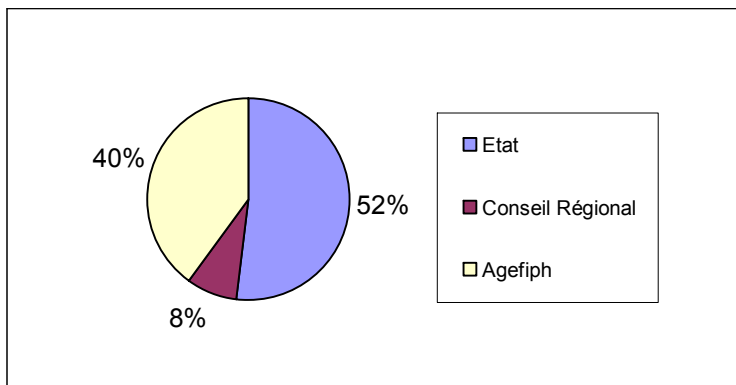
La méthode de calcul est le nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi demandeurs d'emploi (BOE) ayant intégré une action de formation s'inscrivant dans une logique de parcours.

Les bénéficiaires de deux actions identiques ne sont comptabilisés qu'une fois car dans la majorité des cas, ce sont des prolongations de dates permettant d'adapter l'action aux besoins du bénéficiaire.

A contrario, un bénéficiaire qui suit une action d'insertion ou de préformation préalable à une entrée en formation qualifiante est comptabilisé dans les différentes actions suivies.

Ces chiffres ont fait l'objet d'une analyse individuelle des données au même titre qu'en région Poitou-Charentes qui explique le décalage avec les chiffres nationaux qui capitalisent les nombres de dossiers ouverts.

	2005	2006	2007	2008	2009
					Nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi entrés dans une action de formation
Formations Etat : FNE et autres (ASP)	77	75	20	15	
Formations Etat : PAS Emploi AFPA (AFPA)	309	312	355	323	323
Formations Pôle emploi (ASP)			10	5	7
Formations Etat CRP (ASP)	358	335	362	387	405
Formations Conseil Régional (ASP)	167	163	186	164	113
Formations AGEFIPH : Formations courtes		338	418	305	366
Formations AGEFIPH : Formations individuelles			33	80	118
Formations convention AFPA-AGEFIPH					64
<b>TOTAL</b>	<b>911</b>	<b>1223</b>	<b>1384</b>	<b>1313</b>	<b>1396</b>



**Augmentation des bénéficiaires de l'obligation d'emploi demandeurs d'emplois entrés en formation sur la période 2007-2009 au regard des chiffres 2006**

- +1,8% dans les dispositifs Etat.
- -30% dans les actions du Conseil Régional.
- +62% dans les actions Agefiph.

En 2009 :

ETAT :	735 bénéficiaires entrant dans un parcours, soit 52% du nombre total.
Conseil Régional :	113 bénéficiaires entrant dans un parcours, soit 8% du nombre total.
AGEFIPH :	548 bénéficiaires entrant dans un parcours, soit 40% du nombre total.

En 2006, lorsque les signataires de la convention tripartite se sont engagés dans l'amplification des entrées en formation à destination du public bénéficiaire de l'obligation d'emploi, ceux-ci s'appuyaient sur les caractéristiques de ce public, qui montraient que :

- 1/3 avait plus de 50 ans
- 40% étaient des chômeurs de longue durée
- 75% avaient un niveau V et infra
- 30% avaient un niveau Vbis et V

Fort de ce constat, des résultats ont été enregistrés en 2007 avec une augmentation sensible des entrées de +13,16% avec une diminution en 2008 et une augmentation en 2009 permettant d'atteindre environ 15% d'entrées supplémentaires par rapport aux chiffres de 2006.

A noter sur cette période :

- l'effort global en faveur de la formation de l'Agefiph qui représente 40% des entrées contre 28% en 2006 (+210 BOE) ;
- l'augmentation légère des entrées des BOE dans les dispositifs Etat : + 1,8% (+ 13 BOE) ;
- la diminution des entrées des BOE dans les dispositifs Région : -30% (- 50 BOE).

En synthèse, on note que sur l'ensemble des publics entrant en formation :

- 35% intègrent une action d'insertion.
- 20% intègrent une action de préqualification.
- 45% intègrent une action de qualification.

	<b>Insertion</b>	<b>Préqualification</b>	<b>Qualification</b>
Etat PAS Emploi		136	187
Etat CRP	62	142	201
Etat Pôle emploi			7
Conseil Régional	33		80
Agefiph	430		118
<b>TOTAL</b>	<b>525</b>	<b>278</b>	<b>593</b>

Concernant la typologie de ce public, on note des disparités au niveau de l'âge moyen et de la répartition Homme/Femme.

	<b>Age moyen</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>
Etat PAS Emploi	39	72%	28%
Etat CRP	35	68%	32%
Conseil Régional	30	51%	49%
Agefiph	47	71%	29%

Pour rappel : le nombre de demandes d'emplois TH hommes est de 69% se celui des femmes de 31%.

## Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi demandeurs d'emploi entrés dans le Programme d'Action Subventionné Emploi Etat en Limousin

(Sources : DR AFPA)

	2007		2008		2009		2009/2008
	Nombre de personnes	Heures travaillées stagiaires	Nombre de personnes	Heures travaillées stagiaires	Nombre de personnes	Heures travaillées stagiaires	Evolution heures travaillées
Formation professionnelle	160	116 496	184	135 887	187	134 765	-1 122
Préqualification	59	17 781	54	15 987	53	15 987	0
EAD	135	33 625	85	15 206	83	15 206	0
FOAD	1	245	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>355</b>	<b>168 147</b>	<b>323</b>	<b>166 810</b>	<b>323</b>	<b>165958</b>	<b>-1 122</b>

### Evolution sur les 3 ans

- Stabilisation des entrées physiques

### ➤ Les principales formations suivies par les BOE dans les Centres AFPA du Limousin

	Egletons	Brive	Guéret	Limoges
Bâtiment et TP	11	0	5	25
Mécanique	0	0	0	12
Electricité automatisme	0	0	0	5
FNS Techn Tertiaire	0	26	0	13
Tertiaire : service commercial	29	14	34	9
Préformation	1	20	4	28
Enseignement à distance	28	19	10	26

### ➤ Poids des publics par action

	Nombre de bénéficiaires	% par rapport au nombre total de BOE
Formation professionnelle	184	57%
Préqualification	54	17%
Enseignement à distance	85	26%
<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>100%</b>

### ➤ Provenance des stagiaires

19	23	87	<b>Limousin</b>
32%	7%	37%	76%

### ➤ Répartition Hommes/Femmes

- Hommes : 72%
- Femmes : 28%

### ➤ Age moyen

- 38 ans

## Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi demandeurs d'emploi entrés en formation dans les centres de rééducation professionnelle (sources : ASP/CRP)

	Agréments	Nombre BOE entrés 2007	Nombre BOE entrés 2008	Nombre BOE entrés 2009	Poids des dispositifs
<b>Préorientations :</b>	<b>69</b>	<b>85</b>	<b>83</b>	<b>92</b>	<b>22,7%</b>
○ Généralistes (APSAH)	45	62	52	62	
○ Spécialisées (UEROS)	24	23	31	30	
<b>Préformations préparatoires :</b>		<b>119</b>	<b>129</b>	<b>119</b>	<b>29,4%</b>
○ FERET	56	54	55	55	
○ APSAH		53	62	52	
○ APSAH Kiné	15	12	12	12	
<b>Formations qualifiantes :</b>		<b>158</b>	<b>175</b>	<b>194</b>	<b>47,9%</b>
○ FERET	156	76	85	78	
○ APSAH		63	71	97	
○ Kiné	50	19	19	19	
<b>TOTAL</b>		<b>362</b>	<b>387</b>	<b>405</b>	<b>100%</b>

### ➤ Principales formations suivies par les BOE

#### Niveau V :

- Agent d'accueil information
- Agent de maintenance bureautique
- Horticulture
- Logistique
- Prothèse dentaire
- Optique lunetterie
- Agent Administratif
- Photographie

#### Niveau IV :

- Secrétaire comptable / comptable
- Communication graphique
- Etude et économie du Bâtiment
- Photographie

#### Niveau III :

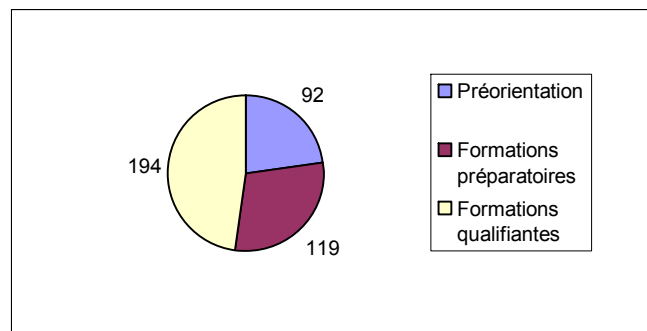
- BTS optique lunetterie

#### Répartitions par écoles :

Féret du Longbois : 33%  
 APSAH Aix Sur Vienne : 51%  
 APSAH Kiné : 8%  
 UEROS : 8%

### ➤ Poids des publics/aux actions :

	%
<b>Préorientation</b>	22,7%
<b>Préparation</b>	29,4%
<b>Qualification</b>	47,9%



### ➤ Répartition Hommes/Femmes

- Hommes : 68 %
- Femmes : 32 %

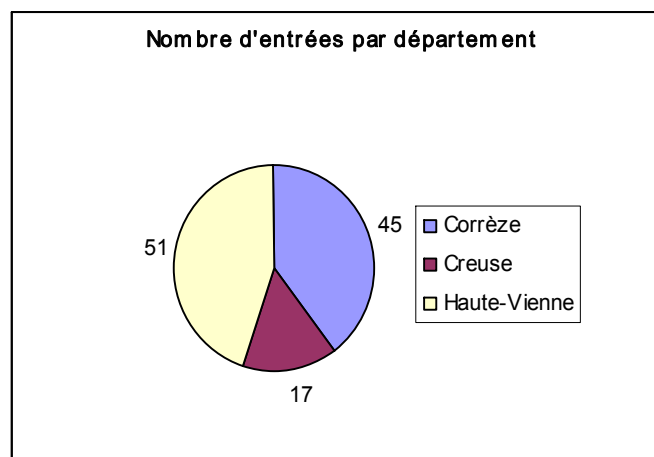
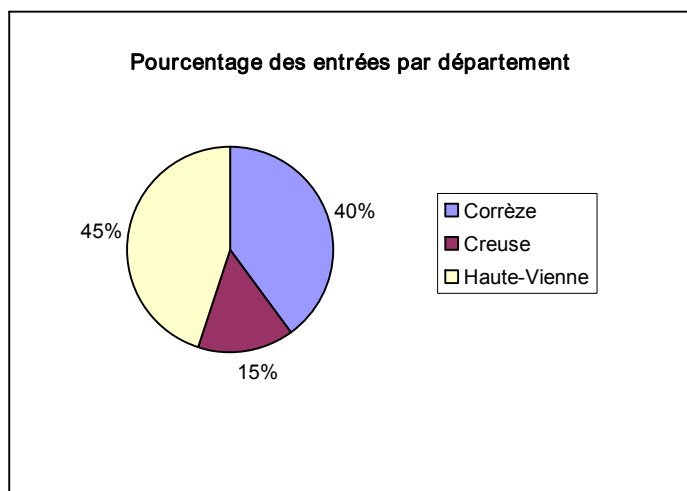
### ➤ Age moyen

	Age moyen
<b>Préorientations :</b>	
○ Généraliste (APSAH)	34 ans
○ Spécialisées (UEROS)	32 ans
<b>Préformations préparatoires :</b>	
○ FERET	38 ans
○ APSAH	37 ans
○ Kiné	29 ans
<b>Formations qualifiantes :</b>	
○ FERET	38 ans
○ APSAH	36,5 ans
○ Kiné	30 ans
<b>Moyenne d'âge</b>	<b>35 ans</b>

## Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi demandeurs d'emploi entrés en formation en 2009 dans les formations rémunérées du Conseil Régional du Limousin (sources : ASP)

- 113 bénéficiaires de l'obligation d'emploi qui ont intégré une action de formation du Conseil Régional. Un même bénéficiaire a pu être comptabilisé deux fois dès lors qu'il a suivi deux actions différentes et ceci dans une logique de parcours.

19	23	87	<b>Limousin</b>
45 personnes	17 personnes	51 personnes	113 personnes



### ➤ Les secteurs de formation

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	%
Insertion	4	13	16	33	27,5%
Bâtiment	5		2	7	5,8%
Restauration	1	0	3	4	3,3%
Service aux personnes	4	6	0	10	8,3%
Agriculture Espaces verts	1	0	7	8	6,7%
Transport	2		6	8	6,7%
Création d'entreprise		0	1	1	0,8%
Entreprise entraînement	2	1	2	5	4,2%
Tertiaire	12	4	11	27	22,5%
Service aux entreprises	0	0		0	0
Artisanat	2		0	2	1,7%
Industrie	7	0	3	10	8,3%
Autre	5	0	0	5	4,2%
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>24</b>	<b>51</b>	<b>120</b>	

### ➤ Poids des entrées en formations des BOE par rapport aux entrées totales

- En 2007 : 5,4% (186 BOE demandeurs d'emplois/3431 demandeurs d'emplois totaux)
- En 2008 : 5,2% (164 BOE demandeurs d'emplois/3156 demandeurs d'emplois totaux)
- En 2009 : 2,8% (115 BOE demandeurs d'emplois/4134 demandeurs d'emplois totaux)

### ➤ Inscription à Pôle emploi

- 97 % des publics étaient inscrits.
- 97% des publics ont une expérience professionnelle antérieure et 9% sont des bénéficiaires du RSA.

### ➤ Répartition Hommes/Femmes

- Hommes : 52%
- Femmes : 48%

### ➤ Age moyen

- 30 ans

## Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi demandeurs d'emploi entrés en formation en 2009 sur les actions de l'Agefiph (Sources AGEFIPH)

- 548 bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont entrés en formations rémunérées en 2009 dont :
  - 366 en formations courtes (118 "entrées" rattachées sur la convention 2008 et 178 sur celle de 2009) ; les formations courtes sont de deux types : remobilisation et immersion.
  - 118 en formation qualifiante.
  - 64 en formation de positionnement formation.

### IMMERSION

#### Objectifs généraux :

- Valider un projet professionnel réaliste et réalisable.
- Favoriser l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail.

### REMOBILISATION

#### L'action vise deux objectifs principaux :

- La redynamisation des stagiaires :

Il s'agit de mobiliser des personnes en situation d'échec, parfois de longue durée, face à l'emploi notamment parce que le handicap a impliqué une rupture professionnelle conséquente.

- La détermination du projet professionnel :

A l'issue de l'action, les personnes devront disposer d'un diagnostic clair sur des pistes professionnelles (envisagées préalablement à l'action ou identifiées en cours d'action) au regard de leurs ressources, du handicap, et de l'environnement socio-économique.

#### ➤ Prescriptions

- 64% Cap emploi
- 23% Pôle emploi
- 14% Missions locales

#### ➤ Répartition Hommes/Femmes

- 71% sont des hommes
- 29% sont des femmes

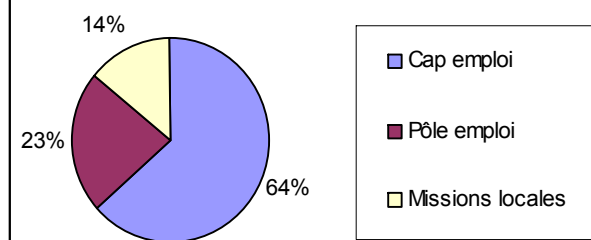
#### ➤ Caractéristiques du public au regard de l'emp

- 26% sont demandeurs d'emploi de plus d...

#### ➤ Age moyen

- 47 ans.

Répartition par prescripteur



## Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation concernant les bénéficiaires de l'obligation dans l'emploi entrés en 2009 en Limousin

En préambule, il est nécessaire de rappeler la difficulté d'identifier les bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans les contrats en alternance.

Depuis septembre 2008, le nouveau CERFA permet l'identification des publics handicapés mais ce champ reste le plus souvent non renseigné lors de l'élaboration du contrat.

Les éléments transmis ci-dessous proviennent des éléments recueillis par les assistants du PRITH (sources : actions APAJH et CSFA) pour l'apprentissage.

### - CONTRATS ALTERNANCE

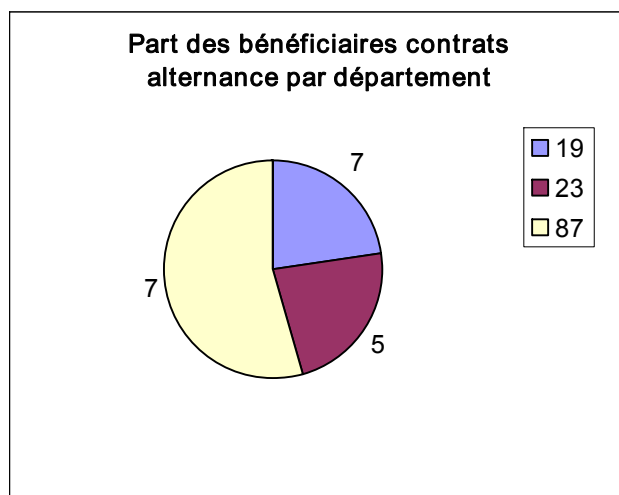
#### ➤ Nombre de bénéficiaires entrés en apprentissage

19	23	87	Limousin
5	5	12	22

#### ➤ Lieux de formation en centre

CFA Moulin Rabaud	4
CSFA	4
CFA Pagnol	1
CFA Les Vaseix	3
CFA Ahun	3
CCI Guéret	
CFA Jean Monnet	2
CFA Bourgneuf	1
Autres	4

Part des bénéficiaires contrats alternance par département



#### ➤ Etablissements de provenance des jeunes

IME	11
SEGPA	7
UPI	4

### - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

	19	23	87	Limousin
Contrat professionnalisation jeune	NP	NP	NP	4
Contrat professionnalisation adulte	NP	NP	NP	7

## 10) Accompagnement et reprise d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi

### *L'accompagnement*

Le public handicapé en demande d'insertion professionnelle est suivi par les acteurs du service public de l'emploi (Pôle emploi, Cap emploi, Missions Locales). Des conventions sont signées entre les partenaires afin de définir les modalités de collaboration en matière de co-traitance. Au regard des entrées dans le chômage qui s'élève à 2 209 personnes pour 2009 et des éléments fournis par le réseau des Cap Emploi on peut indiquer :

- 59% du public reste suivi par le réseau Pôle emploi
- 40% du public est suivi par le réseau Cap emploi
- 1% du public est suivi par le réseau Missions Locales

	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>87</b>
<b>Accueil des publics Cap emploi</b>	432	280	663
<b>Dont co-traitance Cap emploi/Pôle emploi</b>	271	170	457

(Sources : Cap emploi)

A noter une stabilisation au niveau du 1<sup>er</sup> accueil en Creuse et Corrèze en 2009 par rapport à 2008, alors que la Haute-Vienne voit une augmentation de + de 46%

### **Concernant le public jeune bénéficiaire de l'obligation d'emploi**

Pour le public jeune (-26 ans) suivi par les missions locales, on constate que 151 jeunes BOE sont enregistrés et 137 ont un dossier actif. En matière de solutions, 15 sont entrés en formation, 33 ont bénéficié d'un contrat de travail et 40 bénéficie d'un CIVIS soit 50% de jeune régulièrement vu par les conseillers missions locales.

A noter, que depuis le lancement du CIVIS en 2005 181 sortis ont bénéficié de ce dispositif. (52 en Corrèze, 31 en Creuse et 98 en Haute-Vienne).

Cette implication forte des missions locales s'expliquent par la mise en place dans chacune d'entre elle d'un référent TH qui a pour mission d'être une personne ressources à l'ensemble de l'équipe.

	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>87</b>
<b>Nombre de jeunes TH</b>	41	24	84

(Sources : Missions Locales)

### *Dispositifs mobilisés en faveur d'un retour à l'emploi*

- ✓ Le droit commun

	<b>Limousin tout public</b>	<b>Dont TH</b>	<b>%</b>
<b>Evaluation</b>	19615	1153	5,9%
<b>Bilan de compétence</b>	953	30	3%
<b>Mobilisation vers l'emploi</b>	275	25	9,1%
<b>Cible emploi</b>	3149	96	3%
<b>TOTAL</b>	<b>23992</b>	<b>1304</b>	<b>8,4%</b>

(Sources : Pôle emploi)

Les chiffres comparés entre 2008 et 2009 montrent une augmentation des prestations par pôle emploi de + 30% et dans le même temps le % des BOE sur l'ensemble des prestations diminuent de - 16%

- ✓ Education Nationale

247 jeunes handicapés suivis par l'association Handisup.

### ***Dispositifs dédiés aux travailleurs handicapés***

#### ✓ Assurance Maladie

Le Réseau Traumatismes Crâniens a permis d'accompagner 127 personnes en région Limousin dans le cadre de l'activité de son association qui bénéficie d'un financement de l'assurance maladie. Ce chiffre est en augmentation de + 7% par rapport à 2008 et montre la plus value de cette action qui vise à venir en appui aux opérateurs en charge de l'insertion professionnelle de ces publics.

#### ✓ Les Conseils Généraux

Les services d'accompagnement à la vie sociale financés par les conseils généraux sont mobilisés par les opérateurs de placement pour les publics rencontrant des difficultés périphériques spécifiques.

Néanmoins, ceux-ci sont mobilisables de façon hétérogène sur les départements. A titre d'exemple, la Creuse ne dispose qu'un SAVS ouvert au public hors ESAT de 10 places.

#### ✓ L'Agefiph

Au regard des difficultés rencontrées par les acteurs de l'insertion professionnelle et du contexte socio économique, l'Agefiph a mobilisé des outils supplémentaires et complémentaires aux dispositifs de droit commun.

En effet, en complément de son programme courant deux autres programmes sont effectifs (complémentaire et de soutien). Ceci a permis d'amplifier le nombre de BOE entrant dans une prestation visant à faciliter l'insertion professionnelle de ce public.

- 229 prestations d'accompagnement et mobilisation vers l'emploi (PAME).

19	23	87
56	19	92

(Sources : Agefiph)

- 75 diagnostics personnes handicapées et 45 bilans maintien dans l'emploi.
- 175 bilans de compétences adaptés aux personnes handicapées.

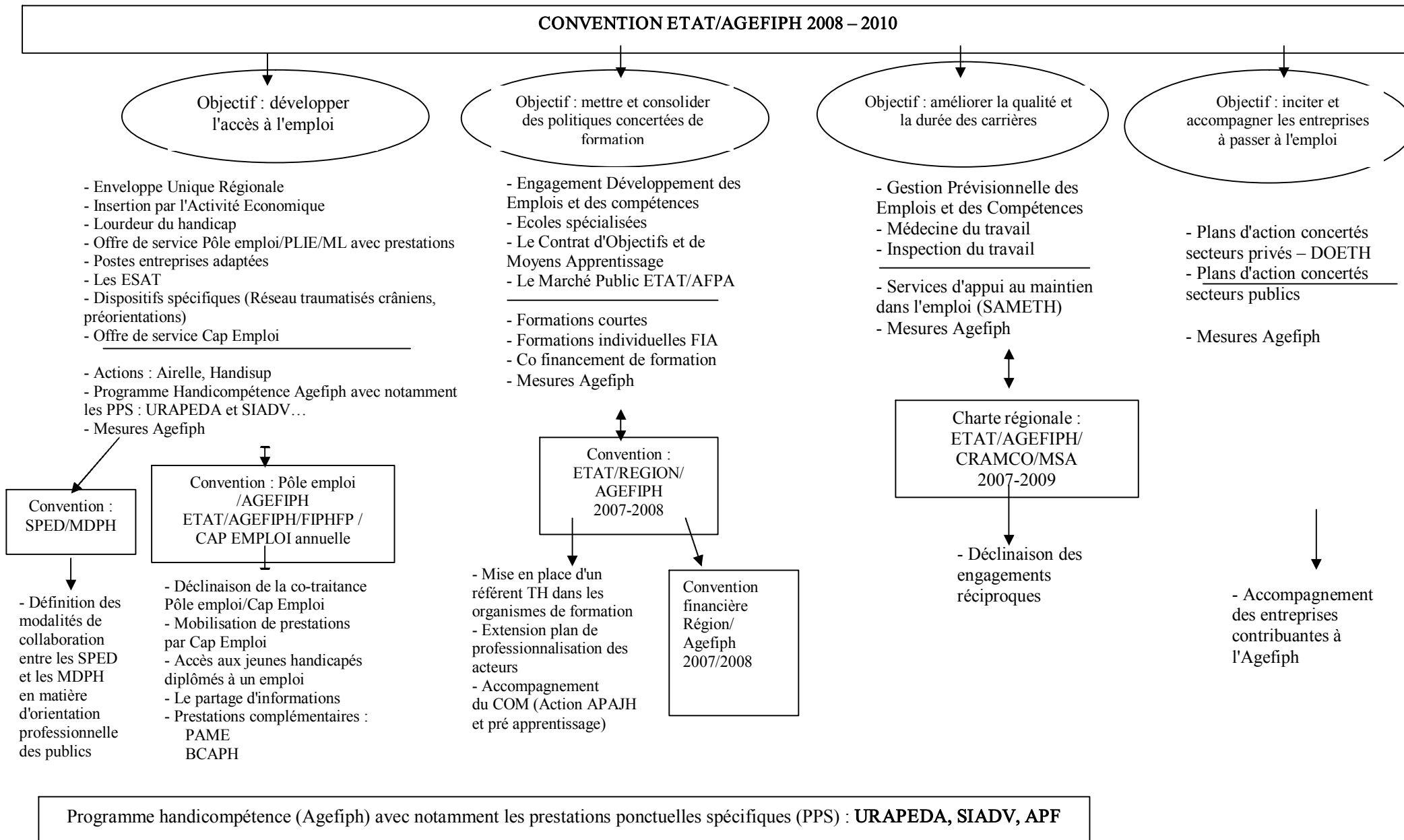
### ***La reprise d'emploi***

Concernant les reprises d'emploi, il est difficile d'avoir une vision objective du fait que les publics ne le précisent pas forcément à Pôle emploi.

Néanmoins, on constate que les flux de sorties du chômage entre 2008 et 2009 sont défavorables aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi au regard du tout public.

	2008	2009	Evolution
Flux de sorties DEFM totale cat.A	52 478	55 171	+5%
Flux de sorties DEFM BOE cat.A	2 326	2 172	-6,5%

## Schéma d'ensemble des conventions visant à renforcer les politiques d'emploi en faveur des personnes handicapées en Limousin



## GLOSSAIRE

- ✓ **DEFM** : Demande d'Emploi en Fin de Mois
- ✓ **DEFMT** : Demande d'Emploi en Fin de Mois Totale
- ✓ **DETH** : Demande d'Emploi des Travailleurs Handicapés
- ✓ **DETP** : Demande d'Emploi Tout Public
- ✓ **CIE** : Contrat Initiative Emploi
- ✓ **CI-RMA** : Contrat d'Insertion-Revenu Minimum d'Activité
- ✓ **CAE** : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
- ✓ **CA** : Contrat d'Avenir
- ✓ **CJE** : Contrat Jeune en Entreprise
- ✓ **CIVIS** : Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
- ✓ **VAE** : Validation des Acquis et de l'Expérience
- ✓ **PRDF** : Programme Régional de Développement des Formations
- ✓ **MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- ✓ **RQTH** : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
- ✓ **ORP** : Orientation Professionnelle
- ✓ **BOE** : Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi
- ✓ **DOETH** : Déclaration Obligatoire des Emplois des Travailleurs Handicapés
- ✓ **AAH** : Allocation Adulte Handicapé
- ✓ **TH** : Travailleur Handicapé
- ✓ **PIE** : Prime Initiative Emploi